



Comment calculer cotisation URSSAF

Par **Nadan014**, le **06/06/2018** à **08:46**

Bonjour,

Je voudrais me pacser, mais mon partenaire craint de payer trop de cotisation à la sécu à cause de moi.

Je m'explique je suis propriétaire de 3 studios. Je ne travaille pas pour le moment.

La conséquence est que les impôts (fonciers) on été énorme pour moi cette année.

En plus je cotise volontairement à la CMU à hauteur de 8%.

(je ne pourrais pas continuer de payer des études que j'ai repris.

Étude qui m'aurait permis de créer ma micro entreprise)

Ma question est donc la suivante :

sur quelle base va être calculer les cotisations sociales ? Mes revenus + les siens ?

Ou seulement sur la personne qui travaille.

Je ne trouve pas de réponses.

Merci pour votre aide.